

La notion d'Etat et le vocabulaire politique :

quelle progressivité ?

3^{ème} partie : en quatrième

Les nouveaux programmes sont écrits par cycles, et nous invitent à penser la progressivité des apprentissages. Comment construire une notion aussi complexe que celle de l'Etat au cours des cycles 3 et 4 ?

Objectifs :

- Proposer quelques apports théoriques sur la notion d'Etat et sur sa construction historique.
- Réfléchir à la progressivité : comment entrer dans une notion complexe ? comment donner accès à un niveau d'abstraction supérieur ? comment définir des objectifs annuels en terme de vocabulaire ?
- Proposer quelques études (un lieu, un personnage, un texte juridique...) permettant d'entrer dans ces questions, et quelques pistes d'organisation des idées au sein des séquences.

I. Qu'est-ce qu'un Etat ?

- Un territoire borné par des frontières et une population régis par un pouvoir central (des personnes physiques habilitées à dire le droit et à le faire appliquer en recourant si besoin est à la contrainte).
- La clarification wébérienne : dans Economie et société (1922), Max Weber formule ainsi le seul point commun à toutes les formes d'Etat possibles : la monopolisation de la violence légitime.
- Max Weber distingue :
 - Des Etats patrimoniaux : Un gouvernement comparable à celui du chef de famille dans les sociétés patriarcales ; Une absence de distinction entre patrimoine du souverain et patrimoine public ; L'exercice du pouvoir n'est pas juridiquement borné
 - Des Etats modernes : Institutionnalisation : l'Etat est une entité abstraite indépendante de la personne des gouvernants ; Rationalisation : bureaucratie, recherche de l'efficacité ; Prévisibilité : application des textes juridiques en vigueur
- L'Etat est donc une construction historique (schématiquement : naissance dans l'Antiquité, affaiblissement à l'époque féodale, modernisation à partir du XII^{ème} siècle), mais quelle que soit l'époque des questions communes se posent : D'où vient le pouvoir ? Pour quelles raisons les hommes consentent-ils à ce pouvoir ? Quel est le rôle de la religion dans les logiques étatiques ? Le rôle de la violence, et notamment de la guerre ? Quelle forme doit prendre l'Etat pour être le meilleur possible ? Quel doit être le périmètre des missions de l'Etat ?

II. Quelques repères par cycle

- Cycle 3 : du souverain à l'Etat
 - En CM1 : le souverain : Clovis, Charlemagne, Louis IX, François 1^{er}, Henri IV, Louis XIV... donnent quelques repères sur le pouvoir royal (sacre, décisions, réalisations...). Louis XVI et Napoléon Bonaparte incarnent des ruptures et de nouvelles façons de gouverner.
 - En CM2 : la République vécue, abordée par le prisme des cérémonies, de l'école, des droits.

- En sixième : les notions de royaume, empire, Etat.
- Cycle 4 : pouvoirs, formes et missions de l'Etat
 - En cinquième : la notion de pouvoir, les liens entre pouvoirs politiques, religieux et sociaux (noblesse).
 - **En quatrième : la réflexion sur la source et donc la légitimation du pouvoir, les différentes formes que revêt l'Etat**
 - En troisième : la question du périmètre de l'Etat : jusqu'où étendre ses missions ? jusqu'où les faire reculer ?

III. La notion d'Etat en classe de quatrième : le temps des débats sur les formes de l'Etat

Les XVIIIe et XIXe siècles sont des temps de débats intellectuels intenses entre tenants de la tradition et partisans de la modernité qui remettent en cause les préjugés et les passent au crible de la raison. Ces débats conduisent notamment à remettre en cause les sources traditionnelles de légitimation du pouvoir monarchique : le droit divin et l'attachement à la personne du monarque. Ils se tiennent d'abord sur un terrain intellectuel, celui du débat d'idée sur les sources du pouvoir et la nature de l'Etat (quel est le meilleur Etat possible ?), et remettent en cause l'absolutisme. Puis lorsque les idées nouvelles se diffusent dans les élites, bourgeoises notamment, elles donnent lieu à de nouvelles expériences politiques qui inventent de nouvelles façons d'exercer le pouvoir et de nouvelles sources de légitimation : puisque la référence à la mystique du droit divin et l'attachement à la personne du monarque ne sont plus opérants, on voit apparaître de nouveaux arguments et une nouvelle mystique : l'Etat-nation, la République, l'intérêt général. Dans le même temps, avec la Révolution Française, l'Etat devient véritablement moderne : fin des féodalismes en Europe, naissance des concepts de séparation des pouvoirs et de souveraineté nationale qui s'imposent dans les Etats modernes du XIXe siècle. Le processus de rationalisation s'accélère : rationalisation des prélèvements fiscaux, égalité de tous devant l'impôt qui devient la ressource budgétaire prépondérante, apparition des ministères au sens moderne du terme, augmentation du nombre de fonctionnaires, découpage du territoire en circonscriptions de statut uniforme. Une bureaucratie s'affirme : des agents recrutés pour leurs compétences, élimination des pratiques clientélistes et des privilèges, application scrupuleuse des textes juridiques en vigueur : l'action de l'Etat devient prévisible.

Th. 1 Séq. 2 : L'Europe des Lumières

Quel que soit l'angle choisi (l'Encyclopédie, un philosophe...), il peut être opportun d'organiser la réflexion autour de ces trois thèmes, qui permettent d'aborder les révolutions atlantiques (rapidement) et la naissance de l'assemblée nationale en France (Etats Généraux...) comme des exemples concrets de l'aspiration au changement née des idées des Lumières :

- | | | |
|--|---|---|
| <p>I. Un engouement pour la science : la raison pour comprendre le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'importants progrès scientifiques • Une démarche expérimentale • La foi dans le progrès | <p>II. Les philosophes en lutte contre les préjugés : la raison pour s'émanciper de toutes les tutelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • La remise en cause du fanatisme religieux, de la société d'ordre et de l'absolutisme • La diffusion des idées nouvelles | <p>III. Une aspiration au changement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les projets divergents des philosophes (Voltaire, Montesquieu, Rousseau) • Des expériences inspirées des idées nouvelles (les « révolutions atlantiques ») • Le cas de la France : l'effondrement rapide d'une monarchie absolue en crise |
|--|---|---|

On commencera à introduire les notions de séparation des pouvoirs, souveraineté nationale et constitution.

Th. 1 Séq. 3 : La Révolution Française et l'Empire

Nous avons peu de temps pour traiter cette partie, et il est exclu de le faire de façon exhaustive => à centrer comme le souligne Eduscol sur les apports de la période : l'expérimentation de régimes politiques nouveaux (les formes de l'Etat se diversifient), la naissance de nouvelles formes de légitimation de l'Etat et de mobilisation du consentement à une époque où les sacrifices demandés aux citoyens sont nombreux (naissance du concept de nation notamment, cf Valmy : de nouveau le rôle de la guerre dans les logiques étatiques), un Etat qui devient véritablement moderne (rationalisation, fin des privilèges, égalité devant la loi...). Entre 1792 et 1802, la France expérimente toutes les matrices possibles de modèle républicain : en 1792 une République bourgeoise, en 1793 une République sociale, en 1795 une république capacitaire, pendant laquelle on voit naître l'espoir d'une République démocratique représentative mais aussi la matrice d'une République autoritaire. Quel que soit le régime adopté, le pouvoir tend désormais à devenir un "lieu vide", il n'est plus incarné dans le corps royal.

- | | | |
|--|--|--|
| <p>I. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'affirmation de principes nouveaux inspirés par les Lumières • Une portée universelle • Un principe central : la souveraineté nationale | <p>II. De nouveaux principes difficiles à appliquer entre 1789 et 1799</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une première tentative pour appliquer ces principes : la monarchie constitutionnelle • Des difficultés qui mettent en péril le nouvel équilibre institutionnel (attitude du roi, guerre et division des Français) • Une forte instabilité politique en résulte, qui conduit à expérimenter des régimes politiques innovants mais éphémères | <p>III. 1799-1815 : que reste-t-il des principes nouveaux définis en 1789 ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Napoléon Bonaparte opère un tri dans les principes révolutionnaires • Une réorganisation administrative durable • Quelle influence sur l'Europe ? |
|--|--|--|

Outre un retour sur les notions de séparation des pouvoirs, souveraineté nationale et constitution, on définira la monarchie constitutionnelle, la république et l'empire.

Th. 3 Séq. 2 : La Troisième République

Sous la Troisième République, les représentations dominantes considèrent que pour être reconnu comme légitime, l'Etat doit désormais incarner l'intérêt général et défendre les valeurs républicaines. Les fonctions de l'Etat évoluent : l'élargissement des marchés rend nécessaire l'acquisition d'un bagage culturel plus élevé et d'un langage normalisé permettant de communiquer à distance. Seul l'Etat dispose des moyens d'assurer une telle fonction. Cette action éducative transmet une langue commune standardisée, une idéologie nationale partagée, un panthéon de grands hommes et figures de référence, une histoire qui soude le groupe, non pas une histoire réelle mais sa reconstruction permanente imposant la vision d'un passé dans lequel tous ses membres puissent se reconnaître. Ces processus créent une conscience identitaire commune chez des individus que séparent pourtant leurs conditions concrètes d'existence, leurs intérêts économiques particuliers, leur statut social inégal. L'Etat en France est le creuset de la nation. L'Etat continue à s'appuyer sur des symboliques à fortes charges émotionnelles mais ne va plus les chercher du côté de la religion : la mystique de l'Etat nation et de l'Etat Républicain sont les plus puissantes.

Une étude consacrée à l'école de Jules Ferry peut introduire le chapitre :

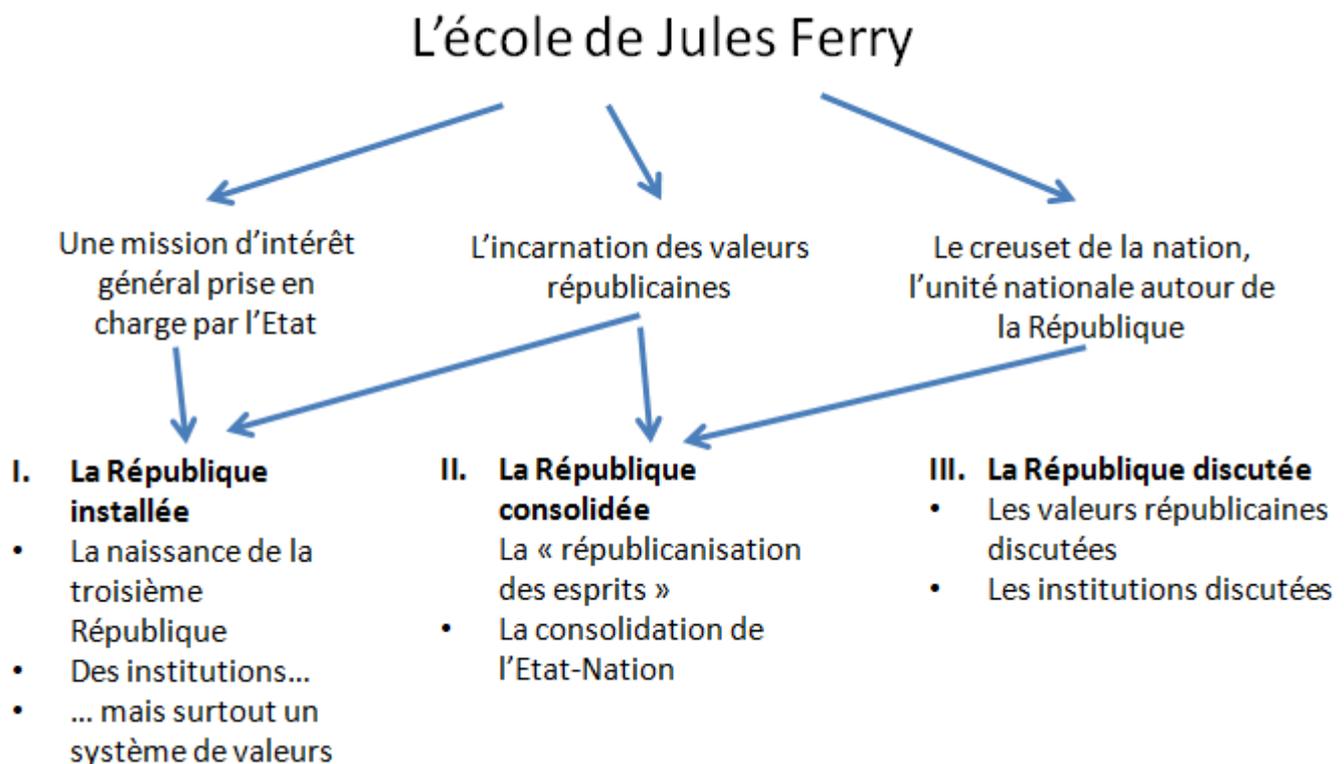


Tableau de synthèse : la notion d'Etat et le vocabulaire politique - repères de progressivité

	Un Etat est :	Cycle 3		Cycle 4		
		CM1-CM2	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
L'Etat personifié : le souverain	Un territoire et une population...	Royaume	Royaume Etat, cité-Etat Empire	Royaume Etat Empire	Royaume Etat Empire	Etat
	... régis par des gouvernants qui exercent certaines fonctions (décider, juger, combattre)...	Roi Empereur	Roi Empereur	Roi, monarque absolu Empereur (Basileus, Calife)	Roi, monarque absolu Empereur Séparation des pouvoirs	Séparation des pouvoirs Dirigisme Chef totalitaire
L'Etat abstrait : la codification du droit et du pouvoir	... et disposent d'un monopole de la contrainte légitime...		Justice* Armée* Impôts	Justice* Armée* Impôts	Justice* Armée* Impôts	Justice* Armée* Impôts
	... qui est justifié et légitimé par des valeurs et des symboles.		Droit divin Citoyenneté*	Droit divin	Droit divin Citoyenneté* Souveraineté nationale Nation Valeurs républicaines*	Citoyenneté* Souveraineté nationale Nation Valeurs républicaines*
	L'Etat s'appuie sur une administration...		Administration Fonctionnaires	Administration Fonctionnaires	Administration Fonctionnaires	Administration Fonctionnaires
	... et sur des textes juridiques.		Loi*	Loi *	Universalité des lois* Constitution* Déclaration des droits*	Universalité des lois* Constitution * Déclaration des droits*
L'Etat en débat : des questions toujours actuelles	Il entretient des relations variables avec d'autres pouvoirs (religieux, économiques, sociaux).			Théocratie Absolutisme	Laïcité*	Laïcité*
	L'Etat peut prendre des formes multiples selon l'organisation des pouvoirs qui est choisie.				Monarchie absolue ou constitutionnelle Empire autoritaire République démocratique*	République démocratique* (parlementaire, semi-présidentielle) Totalitarisme
	Les missions de l'Etat sont plus ou moins étendues.		Maintien de l'ordre et défense du territoire	Maintien de l'ordre et défense du territoire	Maintien de l'ordre et défense du territoire Education	Maintien de l'ordre et défense du territoire Education Etat providence Institutions supranationales

Royaume : première occurrence de la notion

Justice* : terme étudié également en EMC

Bibliographie :

